



une autre idée du développement durable

Charte de l'Organisme de Formation

« Les seules connaissances qui puissent influencer le comportement d'un individu sont celles qu'il découvre par lui-même et qu'ils s'approprient » Carl Rogers

Préambule

Cette charte est une charte d'engagement. Elle s'adresse à tous les partenaires de l'organisme de formation d'id&d, internes et externes : clients, apprenants, formateurs de l'OF et formateurs sous-traitants.

Cette charte a pour but d'objectiver, de rassembler et de fixer dans le temps certains grands principes et certaines règles pour l'organisation des formations en vue d'assurer – in fine - des services de qualité au bénéfice de nos clients et plus largement de nos parties prenantes.

Par formation, nous entendons tant des activités « formelles » (cours classiques à l'extérieur ou sur site...) que des activités plus « informelles » (colloque, conférence, visite d'une autre institution ou d'un salon, auto-formation...), qui sont aussi autant de moments d'apprentissage.

La première version de la charte a été établie en mai 2017. Ce document est régulièrement mis à jour.

Nos valeurs :

ENTHOUSIASME - BIENVEILLANCE – RESPECT - ENGAGEMENT – COOPERATION - ECOUTE

A. Nos missions

Faciliter la transition, accompagner le développement des individus et des organisations, telles sont les missions d'id&d car l'Humain est au cœur de la Performance.

Forte de ses convictions, id&d veut redonner du sens pour relever ensemble les défis environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui.

B. Nos objectifs

L'organisme de formation Id&d est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale. Ainsi, il s'engage à exercer ses activités en respectant les principes de solidarité envers les autres et envers le futur, les principes de redevabilité, de transparence, de comportement éthique, de reconnaissance des intérêts des parties prenantes, de légalité, de prise en compte des normes internationales de comportement et des droits humains.

Cette charte confirme l'importance que nous accordons tous au développement des compétences de chacun.e, via la formation initiale ou continue.

Le développement des compétences, via la formation, est utile pour :

1. Actualiser et adapter les pratiques professionnelles, celles spécifiques à nos différents métiers ;
2. Améliorer la qualité des services et de notre accompagnement, en référence à nos missions ;
3. Contribuer au bien-être et au confort de chacun.e au travail ;
4. Stimuler la collaboration, partager nos savoirs et traduire nos valeurs dans nos actes.

Notre objectif est donc de satisfaire l'ensemble des parties prenantes (stagiaires, formateurs, entreprise/organisation commanditaire, financeurs...) grâce à :

- la qualité pédagogique (conditions d'apprentissage...)
- la conformité de la formation par rapport aux objectifs initiaux
- le respect des coûts engagés au regard de la convention
- un engagement commun de l'ensemble des partenaires
- une communication transparente auprès des financeurs et commanditaires sur notre démarche de travail.

C. Nos engagements

En tant qu'organisme de formation, id&d s'engage envers ses clients à :

- Ecouter son client pour bien connaître ses besoins, ses attentes face à ses problématiques, pour définir ensemble une proposition adaptée, cohérente, personnalisée selon le contexte et les apprenants, pour choisir les modalités pédagogiques (alternances, présentiel, tutorat, e-learning...) répondant au mieux aux objectifs ;
- Fournir les informations nécessaires à l'identification de son activité et de ses interlocuteurs et à l'informer en cas de modifications ;
- Fournir un devis et tout document de synthèse nécessaire à la constitution du dossier (objectifs de la formation, compétences professionnelles visées, programme, durée, calendrier, modalités pédagogiques, méthodes de suivi et d'évaluation, moyens mis à disposition des stagiaires, profil des formateurs intervenants...) ;
- Prendre en considération, dès de la conception d'un programme de formation, la présence de publics vulnérables et donc à l'adapter au contexte prévisible : handicaps, états nerveux ou de stress, difficultés sociales ne permettant pas de garantir les pré requis...
- S'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation, quelque soit la modalité pédagogique (formation à distance, présentiel...) et l'intervenant ;
- Accueillir dans ses formations le public défini comme éligible, sans discrimination ;
- Mettre en œuvre, en fonction des besoins des apprenants, toutes les adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles nécessaires pour favoriser l'apprentissage. Les méthodes actives sont privilégiées pour renforcer le niveau d'apprentissage. Le multi-modal est aussi constamment recherché pour répondre à une adaptation, une personnalisation ou un sur-mesure selon les spécificités individuelles ou collectives des personnes présentes ;
- Suivre la participation aux actions réalisées et mettre en place des méthodes d'évaluation à chaud et à froid des apprenants, à proposer une enquête de satisfaction aux principales parties prenantes sur les actions menées ;
- Evaluer la satisfaction des stagiaires et mesurer l'atteinte des objectifs fixés (tout type de public), à l'issue de la formation ;
- Etudier les causes des échecs, abandons, absences et produire un bilan analytique ;
- Répondre à toute demande menée par les partenaires et reprenant les thèmes suivants : positionnement, encadrement du public, pédagogie spécifique et visant à valoriser la plus-value de son offre de service ;
- A avoir un comportement bienveillant et responsable envers chacun de ses interlocuteurs, pour favoriser l'échange et la co-construction des savoirs ;
- A veiller à la sécurité de tous.

En tant qu'organisme de formation, id&d s'engage envers ses intervenants internes et externes à :

- Rester disponible pour toute information ou demande ;
- Informer de toute évolution, changement interne impactant l'activité formation ;
- Solliciter les personnes ressources pour faire évoluer son offre ;
- Respecter les conditions fixées par le contrat ;
- Co-construire des offres cohérentes avec les attentes des apprenants, avec des modalités pédagogiques adaptées ;
- Mettre en place les conditions nécessaires à la bonne réalisation de chaque intervention ;
- Veiller au bien-être et à l'implication de chacun ;
- Informer des retours clients ;
- Faire un point annuel pour optimiser cette collaboration.

Par ailleurs, en signant cette charte, les intervenants internes et externes s'engagent à :

- Respecter les termes du contrat et les échéances fixées pour la signature et le retour des éléments ;
- A respecter le code graphique de vos présentations, y faire figurer le logo de l'organisme de formation id&d et la date de la formation ;
- Veiller à organiser la salle selon les modalités choisies et donc prévoir d'arriver 30 minutes avant le début de la formation ;
- Veiller à faire un tour de table pour identifier les besoins et attentes de chaque apprenant ;
- A faire signer les feuilles d'émargement et faire remplir les fiches d'évaluation de chaque action de formation ;
- A établir les notes de frais selon les conditions du contrat, en présence de justificatif.

Dans le cadre de sa démarche environnementale et sociétale, l'organisme de formation id&d s'attache à :

- N'imprimer que l'indispensable, avec du papier issu de forêts gérées durablement ;
- Favoriser la dématérialisation ;
- Privilégier les transports en commun ;
- Trier ses déchets.

Fait à Toulouse

Le 4 juin 2020

Delphine Lopez



Sophie Poiri

